

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2026/2027

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée scolaire 2026/2027 vous devez vous rendre à la mairie de Frémifontaine à partir du 19 mai 2026.

Permanences les **mardis et vendredis de 17h00 à 19h00**

mairie.fremifontaine@wanadoo.fr

téléphone au 03 29 65 91 29

Les enfants nés en 2023 seront inscrits en Petite Section de maternelle.

Les enfants nés en 2022 en Moyenne Section,
les enfants nés en 2021 en Grande Section,
et les enfants nés en 2020 en Cours préparatoire.

Les enfants qui sont déjà scolarisés à l'école de Frémifontaine ne sont pas concernés.

Voici la liste des pièces à fournir :

- une copie du livret de famille
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge (copie du carnet de santé).

La mairie établira un certificat d'inscription qui sera transmis à l'école.

Vous recevrez ensuite un rendez-vous pour l'inscription et la visite de l'école.

Sandrine PIERRAT,
Directrice de l'école de Frémifontaine